



- 1 - Organisations partenaires et fournisseurs de services et de soins aux mères et aux nouveau-nés dans les RLISS de Champlain et du Sud-Est
2 - Représentants de la direction médicale des organismes de financement, responsables du CMNRP, groupes de travail et groupes consultatifs
3 - Représentants possédant une expertise pertinente au sein des organismes de financement et des groupes consultatifs
4 - Le Comité consultatif des familles et les communautés de pratique visent à impliquer les familles et divers groupes professionnels dans la mise en œuvre des priorités régionales, en fonction de leur intérêt et de leur expertise. *NB : Communauté de pratique à venir.